

Philippe Eschenauer

ASTI – 40 ans d’engagement au service du vivre ensemble

L’association de soutien aux travailleurs immigrés - ASTI a été créée en 1979 dans le but de défendre les droits et les intérêts des immigré(e)s et de promouvoir et favoriser les contacts et la compréhension réciproques entre tous les citoyens et citoyennes. Nonobstant le caractère général et national de ces objectifs, les stratégies déployées sont toujours restées profondément ancrées au niveau local.

Den Hond op der nationaler Keelebunn

Son travail politique de fond sur les thèmes de l’immigration et du vivre ensemble a depuis ses premiers débuts conféré à l’ASTI au mieux une image de guérillera militante, au pire celle d’un rassemblement de dénigriers anticonstitutionnels. Son engagement pour la défense des intérêts des migrants, pour un modèle ouvert, tolérant et respectueux de la société luxembourgeoise et pour une participation citoyenne large et digne d’une démocratie moderne dans un monde globalisé, fait légende. Mais l’association est aussi toujours restée attachée aux quartiers de la ville de Luxembourg adjacents à son siège de la rue Auguste Laval, à savoir Eich, Mühlenbach, Weimerskirch et Dommeldange.

Gesellschaftlech Quartiersarbecht am Norde vun der Stad

Depuis 1985, l’ASTI assure un bouquet de services pour les habitants de ces quartiers qui est constamment adapté aux besoins :

- Le *Kannernascht*, structure d’éducation et d’accueil pour enfants de 3 à 12 ans au siège de l’ASTI.
- La maison des jeunes *Amigo*, qui permet aux jeunes de 12 à 26 ans de rencontrer leurs pairs dans un espace sis rue de Mühlenbach.
- Complémentairement, le service *Street-Work* sillonne les rues des quartiers pour aller à la rencontre des jeunes.
- Le service *Travail Communautaire* encourage la participation citoyenne et promeut le vivre ensemble en impliquant tous les habitants et en gardant une attention particulière pour les publics vulnérables.
- Grâce à son réseau de bénévoles, l’ASTI assure également un service *Écrivain Public*.

Agence Interculturelle – Kommunikatioun, Partizipatioun, Strategie a Vernetzung

Au niveau national, l’ASTI soutient les communes, leurs commissions consultatives et les acteurs locaux dans la mise en place d’initiatives et de stratégies locales d’intégration, de projets favorisant le vivre ensemble et dans l’échange de bonnes pratiques grâce à son *Agence Interculturelle*, créée en 1994. Elle fait le lien entre les instances étatiques et les responsables communaux et accompagne les élus dans leur travail de conception du vivre ensemble, en limitant son intervention au conseil et à l’information.

Conventionnée par le ministère de la Famille, de l’Intégration et à la Grande Région (MiFa), l’Agence Interculturelle a pu systématiser ses approches locales sous forme de pactes d’intégration, contrats pluriannuels conclus avec des communes ou des régions en vue de structurer et d’organiser les initiatives favorisant le vivre ensemble. Grâce à un partenariat solide avec le Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises (Syvicol) et feu l’Office luxembourgeois de l’accueil et de l’intégration (OLAI) – réformé en 2019 pour faire place à deux nouvelles structures étatiques, l’Office National de l’Accueil (ONA), sous la tutelle du ministère des Affaires Étrangères et le nouveau département ministériel de l’intégration du MiFa – l’instrument des pactes a été remplacé par celui des PLANS COMMUNAUX D’INTEGRATION PCI, qui sont aujourd’hui mis en œuvre dans de nombreuses communes du pays.

GRESIL – ee vun dem anere léieren

Les mêmes partenaires Syvicol, OLAI et ASTI ont organisé en 2013 et en 2017 les Assises Nationales de l’Intégration, un rassemblement des forces vives locales incitant à l’échange d’expériences et à la mise en œuvre d’approches innovantes. Suivant l’exemple national, des Assises locales ont

Philippe Eschenauer est collaborateur permanent de l’Agence interculturelle de l’ASTI et accompagne, avec ses collègues, la mise en œuvre des politiques nationales d’intégration au niveau local.



L'Agence interculturelle de l'ASTI et le Helpdesk Integratioun accompagnent les communes et leurs habitants dans la mise en œuvre d'initiatives et de stratégies du vivre ensemble.

depuis 2013 eu lieu dans différentes communes et régions du pays. Au vu du succès de cette démarche et à la demande des responsables communaux, les initiateurs, en collaboration avec le Centre d'Études et de Formations Interculturelles et Sociales (CEFIS), ont fondé le *Groupe d'Échange et de Soutien Intégration Locale* – GRESIL, une plateforme permanente de rencontre, d'échange, d'information, de formation et de soutien entre acteurs communaux impliqués dans les processus d'intégration et de cohésion interculturelle. Le GRESIL vise la mise en réseau des acteurs locaux, la valorisation et l'échange de leurs bonnes pratiques et le soutien à la mise en place de mesures d'intégration locale. Deux fois par an, le GRESIL rassemble une centaine de participants pour travailler durant une matinée en plénière, en ateliers d'avenir ou en « world café » sur les thèmes les plus divers du vivre ensemble. Les résultats de chaque séance GRESIL sont synthétisés et publiés sous forme de vade-mecum thématique.

www.integratioun.lu – alles iwert d'Zesummeliewen zu Lëtzebuerg

En 2018 déjà, l'ASTI a mis en ligne une banque de données sur l'intégration et le vivre ensemble, source d'idées et d'inspiration pour les communes, les commis-

—————
L'engagement de l'ASTI pour la défense des intérêts des migrants, pour un modèle ouvert, tolérant et respectueux de la société luxembourgeoise fait légende.
 —————

sions consultatives et les acteurs locaux du Grand-Duché de Luxembourg. Le site internet est structuré par thèmes, les rubriques présentant aussi bien des ressources (contacts, services spécialisés, associations, sites internet intéressants, ma-

tériel didactique, documents officiels, etc.) que des bonnes pratiques ou projets-modèles. On y trouvera évidemment aussi toutes sortes d'informations par rapport au GRESIL ou aux Plans Communaux d'Intégration.

LOKAL – Benevolat aktivéieren, Initiativgeescht stäerken, Zesummeliewe fërderen

En étroite partenariat avec le Conseil National pour Étrangers (CNE) et l'Agence du Bénévolat, l'ASTI a pu développer en 2019 une stratégie pour l'affectation systématique dans les communes luxembourgeoises d'un ou de plusieurs espaces comme lieux de rencontre et d'échange interculturel, intergénérationnel et inter-social. Appelés LOKAL (Lieweg-Oppen-Kreativ-Aktiv-Lokal), ces espaces sont ouverts à tous et permettent aux habitants de se rassembler, discuter et de partager toutes sortes d'activités en offrant un cadre

accueillant et divertissant, sans structure ni contraintes organisationnelles. Animés par des réseaux locaux de personnes bénévoles, les LOKAL n'ont pas besoin de la gestion sociale lourde des clubs seniors ou maisons des jeunes, mais reposent sur le sens de la responsabilité et l'esprit d'initiative des habitants. Pour garantir l'accessibilité des locaux, offrir un accueil chaleureux et gérer le calendrier d'occupation, les initiateurs ont développé un nouveau profil professionnel, celui du Coordinateur Relais Interculturel (CRI), une sorte de « gudd Séil » du LOKAL, par analogie à la patronne du café ou le coiffeur du village. Les CRIs sont recrutés parmi les demandeurs d'emploi de longue durée âgés de 50 ans ou plus. Leur formation de 120 heures et leur suivi professionnel sont assurés en 2020/21 grâce à un projet cofinancé par le Fonds Social Européen, le ministère de la Famille et le ministère du Travail et de l'Emploi. Une trentaine de LOKAL ouvriront leurs portes d'ici fin 2021. A remarquer que cette vaste initiative de dynamisation et de revalorisation du bénévolat trouve l'appui de nombreuses institutions (Fonds du Logement, Ordre des Architectes et Ingénieurs Conseils, Chambre Immobilière, ministères et communes, etc.). LOKAL est une stratégie intégrale et unificatrice, qui rapproche et responsabilise les habitants, peu importe leur âge, leur origine et leur culture, en dehors d'un cadre associatif structuré.

Par ailleurs, l'Agence Interculturelle soutient depuis de nombreuses années toutes sortes d'initiatives de pratique des langues, telles les tables de conversation, cafés des langues ou coachings linguistiques. L'importance de la compréhension et de la maîtrise des langues usuelles du pays pour une communication réussie et un échange vivant entre les habitants est énorme. Un réseau de 25 communes qui proposent ou veulent proposer ce genre d'activités s'est formé récemment et permet de faciliter la mise en place de nouvelles initiatives en recourant aux expériences réalisées dans le passé.

L'importance de la compréhension et de la maîtrise des langues usuelles du pays pour une communication réussie et un échange vivant entre les habitants est énorme.

Enfin, le service Traduction Orale Directe de l'Agence interculturelle, entretemps largement connu et apprécié à travers le pays, tient à disposition des communes et associations des coffrets de traduction (micro et 20 casques écouteurs) et un pool de traducteurs bénévoles, qui traduisent en temps réel et en 5 langues différentes

toutes sortes d'événements comme des présentations, soirées d'information, workshops ou autres réunions à l'attention d'un public multiculturel.

Zesumme Liewen amplatzt Integratioun: en neit Integratiounsgesetz fir Lëtzebuerg

Depuis des décennies, la solide présence de l'ASTI dans les communes luxembourgeoises a permis de suivre de près l'évolution des politiques locales du vivre ensemble. Or il s'avère de plus en plus que les instruments prévus par la loi de 2008 sur l'accueil et l'intégration des étrangers ne répondent plus aux besoins et attentes d'une société qui risque d'être durablement divisée entre ceux qui pleurent le crépuscule de l'identité luxembourgeoise et ceux qui se réjouissent de la mondialisation culturelle du pays. En l'absence d'une culture dominante, le nouvel arrivant ne sait plus comment s'intégrer dans quoi, tellement notre société est devenue hétérogène au niveau des origines, des cultures et des langues de ses membres.

L'accord de coalition du gouvernement actuel prévoit une révision de la loi sur l'intégration. Un premier jet a été réalisé pour transformer l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) en Office national de l'accueil (ONA). Lors du vote des nouvelles dispositions

LOKAL – Lieweg, Oppen, Kreativ, Aktiv, Lokal: imaginer des lieux de rencontre et d'échange interculturels, intergénérationnels et intersociaux.





à la Chambre, les députés ont adopté à l'unanimité une motion en faveur d'une large consultation de la population en vue d'adapter la législation aux exigences de notre société. Ce sera l'occasion pour remettre en question les instruments existants et proposer de nouveaux modèles pour une représentation sérieuse des intérêts des non-Luxembourgeois et une participation citoyenne qui va au-delà du droit de vote, en veillant à préférer résolument le niveau communal pour la mise en œuvre.

Quelques exemples :

- Le Conseil National pour Etrangers (CNE)
Sans budget, sans ressources humaines et sans véritable objectif, le CNE est contraint à vivoter au jour le jour. Une réforme est en souffrance.
- Le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI)
Il permet aux signataires de suivre des cours de langue et d'instruction civique et de participer à une journée d'orientation. A la différence de la plupart des pays européens qui ont mis en place un contrat obligatoire

pour forcer les migrants à s'intégrer, le Luxembourg a opté pour un système facultatif et c'est tant mieux. Malheureusement, le règlement grand-ducal qui régit le CAI ne prévoit qu'une gestion centralisée au niveau national et aucune implication des communes. A peine 10% des plus de 20.000 nouveaux arrivants par an signent un CAI et c'est d'autant plus regrettable que ces signataires sont en règle générale hautement motivés pour participer activement et de manière bénévole à la conception d'une société interculturelle moderne. Une gestion communale du CAI permettrait d'augmenter considérablement le nombre de signataires et de les gagner comme multiplicateurs au niveau local.

- Les Commissions Consultatives Communales de l'Intégration (CCCI)
L'intégration concerne de manière transversale tous les aspects de la vie quotidienne. Or, les étrangers ne sont pas uniformément impliqués dans toutes les commissions consultatives communales mais restent dans la majorité des communes cantonnés à la seule CCCI (instrument imposé par la loi de 2008), souvent même mis

échec et mat par d'autres commissions qui poursuivent un objectif identique sous une autre appellation (cohésion sociale, égalité des chances, participation citoyenne...) mais avec des membres luxembourgeois.

- Plan de Développement Scolaire (PDS)
L'interculturalité devrait être un élément central de l'enseignement scolaire. La tolérance, le respect, la curiosité et l'ouverture aux cultures des autres s'apprennent. Par le biais des PDS, élaborés tous les 3 ans par les enseignants et l'ensemble des partenaires de l'école (parents, commissions, élus communaux, enfants, etc) l'interculturalité pourrait bénéficier d'une retombée transversale exemplaire. Or, à l'heure actuelle, le thème de l'interculturalité ne joue aucun rôle dans l'élaboration des PDS.

Voilà quelques défis parmi tant d'autres pour un pays qui est un terrain de prédilection pour le développement de modèles sociétaux interculturels innovants. Ne reste qu'à trouver le courage et la confiance en la population pour les élaborer ensemble. ♦